

## **Compte rendu de la réunion du conseil syndical du 28 mars 2007**

Présents :

Conseil Syndical : H. Dos Santos, D. Gastebois, F. Hermel, A. Lompech,  
Y. Morvan, O. Warnery

Syndic : I. Harlé

Invitée : E. Dacquay

Absente : S. Hoflack

- **Adhésion à une association de syndicats non professionnels :**  
Pour clore l'étude de l'adhésion à une association : 2 associations présentent des services similaires, mais à des coûts d'adhésion différents. A l'unanimité des présents (6/7 voix), l'Association Nationale de la Copropriété Coopérative (ANCC) a été choisie pour la première année en raison du montant de la cotisation qui de 243 euros/an, contre 560 euros/an pour l'Association des Responsables de Copropriété (ARC). Par ailleurs, l'adhésion à l'association ANCC va permettre de résilier l'assurance contractée pour le fonctionnement du conseil syndical qui s'élève à ce jour à 1050 euros/an.
  
- **Commission Immeuble**  
La commission « Immeuble » a été votée à l'unanimité des présents (6/7 voix). Elle est composée des conseillers A.Lompech et O.Warnery, et d'Edwige Dacquay, en tant que consultante.  
Les clés de la salle du conseil (accès aux compteurs électriques et gaz de l'immeuble), ainsi que celles de l'échelle ont été distribuées. La liste des personnes étant en possession des clés sera prochainement précisée dans une note d'information.
  
- **Commission « Espaces verts »**  
La commission « Espaces verts » a été votée à l'unanimité des présents (6/7 voix). Elle est composée des conseillers D. Gastebois, O. Warnery et F. Hermel. Le premier objectif de cette commission est l'analyse du devis élagage-abattage réalisé en septembre 2006 par l'entreprise Projardins. Sur la base de ce devis, 2 rendez-vous (promenades-inspections-discussions ) seront proposés à tous ceux qui sont intéressés, après les vacances de Pâques. Ces promenades permettront de faire mieux connaissance, et d'avoir plusieurs avis. Une mise à jour du devis, compte tenu des opinions émises, sera demandée avant que des travaux ne soient engagés.
  
- **Etat des trottoirs « extérieurs »**  
Certains trottoirs situés sur la périphérie extérieure du domaine semblent en mauvais états. Des bouches de récupération des eaux pluviales pourraient présenter un danger pour des enfants. L'état de ces bouches de récupération des eaux pluviales serait dû à un défaut initial de construction, mais aussi au mauvais état des trottoirs des avenues du Bois Persan qui font le tour de la

résidence. Les racines des arbres qui bordent ces avenues sont en grande partie la cause du mauvais état des trottoirs. H. Dos Santos va solliciter un avis technique afin d'étudier les possibilités de réparation des bouches de récupération des eaux pluviales.

Par ailleurs se pose la question de l'appartenance de tous les trottoirs périphériques à la résidence. A. Lompech se renseigne auprès de la mairie sur ce point.

- **Note d'information**

Une note d'information indiquant la composition du conseil syndical avec les coordonnées de ses membres sera distribuée à tous les résidents.

Un questionnaire concernant le devis élagage-abattage de la société Projardins sera également distribué avec la note d'information. Les copropriétaires pourront remplir le questionnaire au cours de l'une des 2 tournées d'inspection prévues, ou indépendamment s'ils le souhaitent.

- **Assemblée Générale**

Il devient dorénavant très difficile d'imaginer l'organisation de la prochaine Assemblée Générale statutaire avant les congés d'été.

- **Site Internet du Bois Persan**

Une première version du site Internet du Bois persan a été présentée par Yves Morvan (commission « Communication »). Le site se veut être un outil d'information et d'échanges rapide et efficace qui sera à la disposition des membres du conseil, mais aussi de tous les copropriétaires dans sa partie publique (partie privée pour les membres du conseil). La mise en production pour l'accès aux membres du conseil dans un premier temps est prévue pour la prochaine réunion du Conseil du 09 mai.

En attendant la finalisation de ce site, vous pouvez entrer en contact avec le conseil syndical avec boispersan@orange.fr

**Prochaine réunion du conseil syndical  
mercredi 9 mai, à 20h30**